



# Règlement intérieur

## Dispositions générales

Il est interdit de pique-niquer à l'intérieur de l'Astrolabe. Une salle de restauration est située à proximité immédiate.

La décoration des stands est à la charge de leurs occupants. L'organisation met à disposition la longueur de tables souhaitée, des chaises et une prise de courant si demandé.

Chaque stand est placé sous la responsabilité de son occupant, qui doit en assurer l'animation et le gardiennage pendant toute la durée d'ouverture au public.

Le MCK décline toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol des produits présents sur les stands. Il ne pourra donc lui être réclamé de compensation en cas d'incident.

## I- CONCOURS

**Article 1** : L'exposition-concours est ouverte à tous les maquettistes et figurinistes amateurs, affiliés à un club ou indépendants. ***La formule du concours est du type «OPEN»*** il sera donc attribué autant de médailles dans une même catégorie, qu'il y a de concurrents méritants. Cela permet une participation plus large, et garantit à chacun des chances égales de récompenses.

**Les pièces en concours seront disposées sur des tables prévues à cet effet**

Chaque concurrent dispose lui-même ses pièces, tout en respectant les directives des organisateurs. Durant cette opération, il est le seul responsable de ses modèles, ainsi que de ceux voisins. Une fois l'installation effectuée, il lui sera demandé de ne plus manipuler ses pièces. L'organisation décline toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de disparition de modèles exposés.

**Article 2** : Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce ne correspondant pas aux critères de qualité, de morale ou susceptible de heurter la sensibilité.

**Article 3** : Dans un souci d'équité en vers les différents participants au concours, plusieurs catégories de niveaux ont été mises en place.

- **Juniors** (jusqu'à 17ans révolue)
- **Seniors "Novices"** (adulte débutant)
- **Seniors "Confirmés"** (adulte déjà primé sur différents concours)
- **Seniors "Masters"** (adulte primé régulièrement sur les différents concours)

Chaque participant devra choisir la catégorie de niveau dans laquelle il est censé participer. Le jury se réserve le droit de changer la catégorie d'un participant si celui-ci se sous-estime volontairement.

**Article 4** : Les pièces doivent être l'œuvre des participants et d'eux seuls.

- Une pièce réalisée par plusieurs personnes doit être inscrite aux noms de celles-ci.
- Chaque concurrent peut s'inscrire dans autant de catégories qu'il le désire.
- Chaque concurrent ne pourra se voir attribuer qu'un seul prix par catégorie.
- Une pièce déjà primée "OR" dans une catégorie, ne devra plus être présentée les saisons suivantes (dans un souci de nouveautés).

**Article 5** : Les inscriptions des maquettes et figurines en concours devront parvenir au **MAQUETTE CLUB KERHUONNAIS** au minimum **15 jours avant** la date de l'exposition.

***En préinscription, le prix forfaitaire est de 4€ pour une pièce et de 8€ à partir de 2 pièces, quel que soit le nombre de pièces présentées. Sur place le samedi, il sera toujours possible de s'inscrire de 9h00 à 12h00, mais au prix forfaitaire de 6€ pour une pièce et de 12€ à partir de 2 pièces, quel que soit le nombre de pièces présentées.***

***Payable uniquement sur place en espèces et en Euros. Gratuit pour les Juniors (-17 ans). Nous vous recommandons vivement de vous préinscrire sur notre site : <https://maquetteclubkerhuonnais.iimdo.com/> du 01/09/2018 au 01/10/2018 inclus.***

**Article 6** : Les clubs et indépendants auront la responsabilité de leurs pièces pendant les heures d'ouverture de l'exposition (animation et surveillance). ***Les maquettes en concours de tailles importantes, pourront rester sur les stands exposants mais devront le mentionner sur la fiche d'inscription au concours*** afin de faciliter le jugement des pièces.

**Article 7** : Le retrait des pièces en exposition et en concours ne pourra s'effectuer qu'en **fin de manifestation**

## II – LE JURY

**A - Constitution du jury :**

**Article 7** : Le jury est constitué des personnes ayant les connaissances requises. Il comprend un président de jury qui supervisera le déroulement des notations et les juges assesseurs. Le président pourra demander l'assistance de juges extérieurs au **Korrigan Maquettes Club**. Ceux-ci seront dispensés de juger les trophées des catégories dans lesquels ils concourent.

**Article 8** : Le jury se réserve le droit de refuser les pièces dont les caractéristiques ne correspondraient pas à celles annoncées lors de l'inscription au concours. De même le jury se réserve le droit de changer de catégorie toute pièce qui ne se conformerait pas aux définitions énoncées.

## III – LES JUGEMENTS

**Article 9** :

**Critères de jugements :**

### A - MONTAGE

**Définition :** Qualité de l'assemblage du modèle.

Comme par exemple la précision de l'assemblage, les finitions (joints invisibles, absence de traces de colle,...). Pièces non marquées par des traces (cutter, abrasif, lime, etc.). Vraisemblance de la position de certains éléments (gouvernes, etc.)

### B - PEINTURE & FINITION

**Définition:** Qualité de la peinture et de la décoration du modèle.

Comme par exemple la véracité historique des couleurs, la qualité de l'application (aérographe, peintures des détails), le réalisme du vieillissement, l'application de la décoration (décalcomanies, stencils...) et, en dernier lieu, l'aspect général du modèle.

### C – TRANSFORMATION & CREATION

***Définition:** Transformation: capacité d'améliorer un modèle de base ou d'en obtenir une version différente par l'ajout de kits du commerce ou de pièces en scratch.*

***Création (ou scratch):** Pièce entièrement réalisée à base de matières premières telles que le bois, le métal, la carte plastique etc....et éventuellement quelques pièces récupérées.*

Exemple non exhaustif de points particuliers à vérifier:  
Réalisme et authenticité de la transformation, qualité de la réalisation, difficulté de la réalisation

### D - RECHERCHE

***Définition:** Démarche permettant de finaliser un modèle avec une décoration particulière, une mise en situation «historique» par utilisation de documentation(s), par recherches....*

## IV - RESULTATS

**Article 10** : Le jury est souverain quant à l'attribution des prix.

**Article 11** : Le président du jury veillera à l'équité et à l'impartialité des jugements ainsi qu'au respect, pour tous, du règlement. En cas de litige sur l'attribution d'un prix, la voix du président sera prépondérante.

**Article 12** : Le règlement, les catégories et l'ensemble des résultats à l'issue des notations seront affichés sur les lieux du concours.

## V – RECLAMATIONS

**Article 13** : Le jury est souverain, aucune réclamation ne sera admise.

**Article 14** : L'inscription au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

## Bulletin de réservation

En raison du nombre important d'exposants, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée

## Réservation d'un stand

----

NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Indépendants et clubs

Des stands individuels sont proposés gratuitement aux indépendants et aux clubs. Aucune activité commerciale ne peut être tenue sur ces stands dédiés à l'exposition ou à la démonstration.

Nombre de mètres de table souhaités : \_\_\_\_\_

Branchement électrique : Oui – Non

Famille : (avion, bateau, train, figurine, etc) : \_\_\_\_\_

### Professionnels

Les stands à caractère commercial sont réservés à la vente de produits en lien direct avec le maquettisme : maquettes, figurines, kits de conversion, outillages, socles, documentation spécifique. L'occupant s'engage à respecter la réglementation française applicable à son activité commerciale. Les tarifs sont indiqués ci-dessous. La location est à régler à la réservation.

	Stand simple (2m x 3m)	Stand double (2m x 6m)	Stand triple (2m x 9m)
Salle du haut	150 euros	200 Euros	300 Euros
Salle du bas	100 Euros	150 Euros	2000 Euros

J'accepte le règlement intérieur de ce festival.

Date et signature  
Cachet pour les professionnels

**A ramener au MCK pour le 1<sup>o</sup> Octobre  
avec votre chèque de réservation**

## Repas des exposants

**le samedi soir à 19 heures 30**

Menu  
Salade armor argoat  
(Jambon fumé, saumon fumé et Andouille tiède)

-----  
Filet Mignon de Porc, Sauce Cidre

-----  
Tarte aux Pommes, Caramel au Beurre Salé

Boissons : 1 kir, 1 bouteille de vin pour 3, eau plate et pétillante, 1 café

Nom - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

	Tarif	Nombre
Repas des exposants	25 €	
<b>Total à régler à la réservation (*)</b>		

Date et signature du demandeur